L'Humanité - FRANCE 2030 : QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS AVEC LE JOUET D'EMMANUEL MACRON ?

Publié le 22 avril 2024 Mis à jour le 22 avril 2024 à 19:45 Simon Guichard

Les subventions versées par France 2030 interrogent. Si le plan d'investissement d'avenir de l'État ambitionne de faire émerger les champions français de demain, l'opacité de sa gestion financière inquiète inquiète inquiète de l'État.

De nouve va horizo

Le 11 décembre 2023, à Toulouse, Emmanuel Macron plaidait pour une « accélération » de son plan France 2030. © Caroline BLUMBERG / AFP

France 2030 verserait-il des subventions sans que les bénéficiaires ne soient au courant ? De l'espace jusqu'aux fonds marins, en passant par l'hydrogène vert et la production culturelle, le plan d'investissement d'avenir de l'État dispose d'une enveloppe de 54 milliards d'euros destinée à faire émerger les « champions » français de demain.

Pour développer un chimérique avion « bas carbone », propulsé par des carburants « durables » à base de bois, France 2030 a versé en 2023 une subvention de 7,9 millions d'euros à la start-up Elyse Energy et à ses cinq partenaires.

Parmi les membres de ce consortium figurent deux fournisseurs de biomasse : <u>la multinationale Avril</u> et Alliance Forêts Bois. <u>La première coopérative sylvicole de France</u> s'est associée au projet afin d'étudier les conditions de création d'une nouvelle filière de valorisation du bois, qu'<u>Elyse entend transformer en biokérosène à Lacq (Pyrénées-Atlantiques)</u>.

Selon nos informations, fin 2023, Alliance Forêts Bois avait touché 64 000 euros de la part de France 2030. Sollicitée par *l'Humanité*, la coopérative affirme n'avoir *« ni signé de convention, ni reçu de subventions dans le cadre de ce projet ».* C'est l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui joue le rôle d'opérateur et répartit les fonds entre les membres du consortium. Contactée, l'Ademe n'a pas répondu à nos questions.

Pourtant, à Matignon, le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) nous confirme qu'Alliance Forêts Bois a bien touché une partie de la subvention en tant que membre du consortium, mais se réfugie derrière le secret des affaires au moment de confirmer le montant versé à la coopérative.

Une gestion opaque

« France 2030 fait face à un vrai enjeu de transparence, décrypte Timothée Gomot, enseignant-chercheur à l'université Paris-XII et auteur d'une thèse sur la French Tech, la mission de structuration des start-up françaises. Il faut simplifier la communication sur ce qui a été financé, par qui et dans quels délais. » Mais « France 2030 vise avant tout à renvoyer au reste du monde l'image d'une France proactive », analyse le chercheur.

Dirigée par le serial entrepreneur lyonnais et macroniste de la première heure Bruno Bonnell, France 2030 « transpire la start-up nation », confie Timothé Gomot. Et cultive la volonté d'aller toujours plus vite... qu'importe si le projet est crédible, pour peu qu'il soit bien pitché. Parmi les opérateurs du plan chargés de verser les fonds, certains grincent des dents. Sous couvert d'anonymat, plusieurs responsables dénoncent « du saupoudrage, plus que de l'investissement ».

« Avoir un guichet unique sans gouvernance structurée à ce niveau-là, c'est complètement délirant », s'étonne Mathias Béjean, chercheur à l'Institut de recherche en gestion. Selon cet expert, un accès graduel au soutien public, en fonction du degré de maturité des projets, serait « une manière de répondre au double effet de saupoudrage et de manque de transparence ».

Une opacité qui force les services de l'État à tirer la sonnette d'alarme. En septembre 2023, à Bercy, dans une note consultée par *l'Humanité*, la direction générale des entreprises alertait Bruno Le Maire d'une *« surprogrammation de 8 milliards d'euros »* de la part de France 2030, et proposait différentes pistes d'économies afin de résorber ce trou. De son côté, le SGPI assure que *« le plan France 2030 n'est pas impacté par les mesures d'économies »*.

https://www.humanite.fr/environnement/ademe/france-2030-qui-veut-gagner-des-millions-avec-le-jouet-demmanuel-macron

Publié dans L'Humanité le 22 avril 2024.



